

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (DDR)**  
**USAID/Sénégal Accès à l'éducation**  
**72068524RFI00001**

**Titre du programme :** USAID/Accès à l'éducation (A2E)

**Objet :** Demande de renseignements (DDR)

**Numéro de référence :** USAID /72068524RFI00001

**Date de publication :** 21 novembre 2023

**Date/heure limite de soumission :** 12 janvier 2024 - 17 :00 heure locale

L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Sénégal, souhaite recueillir des commentaires portant exclusivement sur la version préliminaire de la note conceptuelle de l'activité envisagée dénommée *USAID/Sénégal Accès à l'éducation (A2E)*. L'Activité A2E a pour but d'offrir des opportunités accrues de formation aux enfants et aux jeunes sénégalais marginalisés vivant dans les zones ciblées. Pour ce faire, l'Activité proposera des alternatives éducatives adaptées aux besoins des communautés locales et renforcera la capacité des communautés locales, des pouvoirs publics et d'autres acteurs clés à œuvrer en faveur de l'éducation.

La présente demande de renseignements est formulée par l'USAID/Sénégal dans le but de permettre aux organisations et aux personnes intéressées de fournir des informations, des opinions et des recommandations sur des méthodes pouvant être utilisées pour mettre en œuvre l'activité *Accès à l'éducation*, et de recueillir auprès d'elles des déclarations de capacité.

Tout individu / toute entité (fondations, institutions à but lucratif ou non, organismes gouvernementaux, agences des Nations unies, etc.) qui le souhaite peut faire part de ses commentaires et/ou critiques.

Les parties intéressées sont priées de bien vouloir prendre connaissance de la date de clôture de la demande de renseignements, ainsi que des instructions relatives à la soumission présentées ci-dessous.

Nous vous remercions pour l'assistance que vous voudrez bien nous apporter et pour l'intérêt que vous portez aux programmes de l'USAID/Sénégal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Jacques Badiane  
Agent de passation de marchés

## ***Activité USAID/Sénégal Accès à l'éducation (A2E) - Demande de renseignements***

### **A. Contexte**

Au cours des deux dernières décennies, le Sénégal a accompli des avancées significatives dans le cadre de ses efforts visant à améliorer l'accessibilité et la qualité de l'éducation. Le pays a ainsi atteint un taux brut de scolarisation de plus de 86,1 % dans l'enseignement primaire et de 65 % dans l'enseignement moyen et une quasi-parité de genre. En dépit des taux élevés de scolarisation primaire dans les régions de Casamance et de Kédougou, il existe de nombreuses localités où les enfants ne sont pas scolarisés, abandonnent l'école ou n'arrivent pas à s'y épanouir, sauf si des options et filières d'éducation de base plus souples et plus adaptées sont mises à leur disposition. La situation est particulièrement difficile pour les filles et les enfants handicapés. Les filles ont un meilleur accès à l'éducation aux niveaux préscolaire et primaire que les jeunes garçons, mais leur taux de transition vers l'enseignement secondaire est plus faible en raison de la violence et de la discrimination fondées sur le genre et liées au milieu scolaire, sans oublier les mariages et les grossesses précoces.

### **B. Concept de l'activité**

Depuis 2008, l'USAID/Sénégal travaille avec le ministère de l'Éducation (MEN) pour améliorer l'accès des jeunes non scolarisés à l'éducation au Sénégal. L'activité Passerelles de l'USAID, qui est arrivée à terme en septembre 2023, était un accord de coopération d'une durée de 5 ans dont l'objectif était d'appuyer le MEN, les autorités éducatives régionales et locales, les communautés et les parents dans le but d'offrir des opportunités de qualité et pertinentes en matière d'éducation de base, permettant d'acquérir des aptitudes de vie essentielles pour les filles et les garçons âgés de 9 à 16 ans dans les régions de Casamance (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) et de Kédougou. La population nationale en âge d'être scolarisée (6 à 16 ans) était estimée à 4 022 229 personnes, dont plus de 37% n'étaient pas scolarisées (enfants déscolarisés et enfants n'ayant jamais été à l'école). L'activité Passerelles a été mise en œuvre dans ces quatre régions pour donner suite aux conclusions de l'étude, qui a également révélé que plus de 126 759 jeunes n'étaient toujours pas scolarisés dans ces régions.

Compte tenu des barrières institutionnelles/structurelles, économiques et socioculturelles de toutes sortes qui ont eu un impact sur l'accès et/ou le maintien des enfants et des jeunes à l'école, Passerelles a identifié, défini et appuyé de nombreuses opportunités permettant aux enfants et aux jeunes d'entrer ou de retourner dans le système d'éducation formelle ou de bénéficier d'opportunités de recevoir une éducation de base par le biais de modèles non formels. Passerelles s'est employé à améliorer la qualité et la pertinence de l'apprentissage, à mettre en place un environnement d'apprentissage sûr et favorable, exempt de violence fondée sur le genre, et à faciliter l'intégration des enfants handicapés. Passerelles s'est également employé à élaborer des solutions communautaires durables pour appuyer les établissements scolaires communautaires et les programmes scolaires formels longtemps après leur achèvement. Ce programme s'est traduit par des résultats significatifs, notamment l'accès de 123 000 enfants et jeunes à de nouvelles possibilités d'éducation, et la possibilité pour 17 200 enfants et jeunes, dont 5 500 filles, de bénéficier de services complémentaires d'éducation de base ou de formation professionnelle.

Selon l'UNICEF, 1,5 million d'enfants et de jeunes au Sénégal et 66 % des enfants handicapés ne sont toujours pas scolarisés et ce, en dépit des résultats significatifs obtenus grâce à Passerelles.

Cette nouvelle activité, qui sera mise en œuvre par un partenaire local ou une entité locale, s'appuiera sur les succès de Passerelles et les leçons tirées de cette expérience, ainsi que sur des programmes précédents mis en œuvre par l'USAID à l'intention des jeunes non scolarisés, et recherchera des moyens nouveaux et innovants d'offrir des opportunités éducatives supplémentaires aux enfants et aux jeunes marginalisés et non scolarisés.

Elle intégrera également des interventions axées sur le marché, notamment le renforcement des compétences, les interconnexions avec le marché local ou les activités génératrices de revenus pour favoriser l'employabilité, afin de s'attaquer aux contraintes spécifiques au contexte de l'emploi des jeunes, tant du côté de l'offre que de celui de la demande.

Par ailleurs, l'activité s'attaquera à la question de la violence fondée sur le genre en milieu scolaire, notamment les brimades, les châtiments corporels et la violence sexuelle, et adoptera une approche de développement inclusif.

### **C. Objectif de l'activité**

L'Activité a pour **but** de renforcer les opportunités d'éducation non formelle pour les enfants et les jeunes non scolarisés en Casamance et à Kédougou afin de favoriser l'engagement social et économique inclusif de l'ensemble des enfants et des jeunes au sein de leurs communautés.

L'**objectif** de l'Activité A2E de l'USAID/Sénégal est d'aider les enfants et les jeunes non scolarisés du sud du Sénégal à accéder à des opportunités d'apprentissage et de formation de qualité et inclusives, tout en renforçant simultanément l'engagement communautaire et la prévention de la violence fondée sur le genre en milieu scolaire.

La théorie du changement de l'USAID/Sénégal repose sur les prémisses suivantes : *Si les jeunes non scolarisés ont accès à une éducation de qualité et à des opportunités de formation adaptées au contexte et aux besoins locaux, et si les communautés locales, les parents, les pouvoirs publics et le secteur privé s'engagent à soutenir l'éducation et la formation, les enfants et les jeunes non scolarisés de ces communautés seront dotés de compétences de base leur permettant d'améliorer leurs moyens de subsistance et leur bien-être.*

**Résultat 1 : Les jeunes non scolarisés participent activement à des activités d'apprentissage et de formation afin d'améliorer leurs compétences de base et leur participation à la vie économique de leurs communautés.**

A2E s'inspirera des succès réalisés par Passerelles et des défis rencontrés pour dispenser un enseignement non formel efficace aux enfants et aux jeunes non scolarisés. L'activité s'attaquera aux obstacles auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes non scolarisés pour accéder à l'éducation, et mettra en place des approches innovantes pour atteindre les enfants et les jeunes marginalisés. Les approches proposées doivent être adaptées au contexte régional et local et démontrer qu'elles sont efficaces pour atteindre un maximum d'enfants et de jeunes.

## **Résultat 2 : La participation des communautés locales, des pouvoirs publics, des parents, du secteur privé et d'autres partenaires potentiels à l'éducation et à la formation s'est accrue.**

L'un des principaux objectifs de Passerelles était de travailler avec les communautés locales et les parties prenantes pour les mobiliser davantage en faveur de l'éducation. A2E continuera à travailler avec les communautés, les collectivités locales, les parents, le secteur privé local et tout autre partenaire local potentiel parmi les plus engagés, les plus dynamiques et les plus attentifs, pour les mobiliser davantage et soutenir l'éducation des enfants et des jeunes non scolarisés à leur niveau. A2E travaillera en partenariat avec les acteurs locaux et les communautés pour s'assurer que les opportunités d'éducation offertes intègrent les groupes marginalisés, y compris, mais sans s'y limiter, les filles et les enfants handicapés. L'activité travaillera avec Gold+ et d'autres programmes de l'USAID intervenant déjà dans ce domaine, afin de mettre en synergie les efforts et maximiser l'impact.

### **D. Instructions relatives à la soumission des réponses**

Le délai de rigueur pour la soumission des réponses est fixé au **12 janvier 2024 à 17 heures, heure locale du Sénégal**. Les réponses à la présente DDR doivent être adressées à Mme Marie-Hélène Dos Santos à l'adresse suivante [Dakarusaidedusolicitations@usaid.gov](mailto:Dakarusaidedusolicitations@usaid.gov) et à [mdossantos@usaid.gov](mailto:mdossantos@usaid.gov) en copie.

Le champ « Objet » devra contenir le texte suivant : « **Réponse à la DDR n° 72068524RFI000001 - Nom de l'entité responsable** » et votre dossier devra être soumis avant la date limite de dépôt, de préférence par voie électronique. Un message électronique de confirmation vous sera envoyé pour accuser réception de votre soumission, mais aucun commentaire concernant votre dossier réponse ne vous sera envoyé. Toutefois, l'USAID/Sénégal se réserve le droit de répondre aux observations portées à son attention.

Les répondants ont le choix de répondre à l'une ou à l'ensemble des questions ci-dessous. Vous devrez, dans vos réponses, indiquer toutes les sources d'information, qu'il s'agisse d'une revue par les pairs ou de littérature grise, d'avis d'experts, de rapports d'évaluation de projets ou de tout autre document pertinent.

Les réponses doivent être présentées en format Microsoft Word, en anglais ou en français, et ne doivent pas dépasser six (6) pages. Les six pages doivent être structurées de la manière suivante:

- Quatre pages pour les questions techniques,
- Deux pages pour la déclaration de capacité organisationnelle.

### **E. Avertissement**

LA PRÉSENTE PUBLICATION EST UNIQUEMENT UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS. Il ne s'agit pas d'un appel d'offres et elle ne saurait être interprétée comme un engagement du gouvernement des États-Unis ou de l'USAID à lancer un appel d'offres ou à conclure un contrat ou un accord d'assistance.

La DDR est un outil conçu pour essayer d'entrer en contact avec le marché dans le seul but de recueillir des commentaires.

Les réponses à la présente DDR ne sont pas des propositions/candidatures et ne sauraient, pour ce qui concerne le gouvernement, donner lieu à la conclusion d'un accord contraignant.

La participation à la présente DDR relève d'un acte purement volontaire et l'USAID ne rémunérera pas les répondants pour les informations fournies dans ce cadre. Il convient de noter que le fait de répondre à la présente DDR ne conférera aucun avantage à quelque organisation que ce soit si l'USAID décide plus tard d'attribuer un contrat.

L'USAID/Sénégal peut se servir des informations fournies pour perfectionner la fiche descriptive du programme. Par conséquent, vous êtes priés de ne pas inclure dans votre soumission des informations à caractère exclusif.

Les renseignements fournis dans le cadre de la présente DDR ne vous seront pas retournés et les répondants ne recevront aucune communication concernant leur évaluation.

Toute sollicitation de notes conceptuelles fera l'objet d'une publication sur le site [www.grants.gov](http://www.grants.gov) ainsi que dans des journaux : Soleil et Observateur. Il appartient au répondant de se tenir au courant de la publication d'informations supplémentaires sur le site web susmentionné.

## F. Annexe 1 : Modèle de réponse à la demande de renseignements

Annexe 1 : Modèle de réponse à une demande de renseignements (DDR) de l'USAID/Sénégal

### **Activité Accès à l'éducation (A2E) 72068524RFI00001**

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Nom de la personne à contacter :

Type d'organisation (c.-à-d. secteur privé, secteur public, établissement d'enseignement, ONG, etc :) )

L'USAID/Sénégal souhaite recevoir des réponses aux questions spécifiques ci-dessous. Il est recommandé aux répondants de bien réfléchir aux questions et de répondre aux questions qu'ils jugent les plus pertinentes. Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous. Les renseignements recherchés se divisent en deux parties : A.) **Questions techniques** et B.) **Déclaration de capacité organisationnelle**.

#### **A. Questions techniques**

Veuillez analyser de manière attentive le contexte et le concept du programme ci-dessus et répondre à quelques-unes ou à l'ensemble des questions ci-dessous. **Nombre maximum de pages : pas plus de quatre (4) pages.**

1. Quels sont les principaux obstacles empêchant les jeunes des régions de Casamance (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou) et de Kédougou d'accéder à l'éducation et de réaliser pleinement leur potentiel socio-économique ? Dans votre réponse, veuillez prendre en compte la manière dont ces défis peuvent se présenter sous différentes formes pour les jeunes vivant dans les zones urbaines ou rurales, les jeunes hommes et les jeunes femmes, ou d'autres segments de la jeunesse susceptibles de relever de la définition du développement inclusif établie par l'USAID<sup>1</sup>.
2. Quels sont les principaux défis que vous avez rencontrés lors de la mise en œuvre de programmes éducatifs et/ou de formation pour les jeunes non scolarisés ? Veuillez prendre en compte les expériences spécifiques pouvant se révéler pertinentes pour les contextes régionaux de la Casamance (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou) et de Kédougou.
3. Le programme envisagé travaillera avec des jeunes non scolarisés dans des contextes d'éducation non formelle. Quelles options d'éducation non formelle sont susceptibles

---

<sup>1</sup>Le développement inclusif est un concept selon lequel chaque personne, quelle que soit son identité, joue un rôle déterminant dans la transformation de sa propre société et que son inclusion dans le processus de développement permet d'obtenir de meilleurs résultats. L'USAID privilégie une stratégie de développement non discriminatoire, inclusive et intégrée par laquelle tous les individus, y compris ceux qui sont victimes de discrimination et peuvent avoir un accès limité aux avantages, aux protections juridiques ou à la participation sociale d'un pays, sont pleinement intégrés et peuvent participer activement aux processus et aux activités de développement et en tirer profit. <https://www.usaid.gov/inclusivedevelopment>

d'avoir l'impact le plus déterminant sur le perfectionnement des compétences fondamentales et l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes non scolarisés ?

4. Quels types d'approches, de modèles ou de bonnes pratiques l'USAID devrait-elle envisager pour promouvoir l'inclusion et la rétention des filles non scolarisées et des jeunes handicapés dans le programme ?
5. Quels modèles ou approches complémentaires l'USAID devrait-elle envisager pour améliorer la situation de l'emploi des jeunes après leur participation au programme ?
6. Quelles approches l'USAID devrait-elle envisager pour renforcer les partenariats et améliorer la capacité des acteurs et entités locaux à prévenir et à répondre à la violence fondée sur le genre en milieu scolaire ?
7. Quelles autres considérations devraient être incluses dans la description de programme ?

## **B. Déclaration de capacité organisationnelle**

L'USAID souhaite également recevoir des déclarations succinctes de capacité organisationnelle émanant d'organisations estimant qu'elles disposent des capacités nécessaires pour réaliser l'activité décrite dans le résumé ci-joint. L'USAID vous prie de fournir les informations ci-après.

***Nombre maximum de pages : pas plus de deux (2) pages.***

1. Décrivez la capacité de votre organisation à travailler avec les jeunes et/ou dans le domaine de la prévention de la violence fondée sur le genre.
2. Décrivez la capacité de votre organisation à recevoir et à gérer des financements bilatéraux/multilatéraux ou d'autres bailleurs de fonds, ainsi que le type de mécanisme d'attribution pour les cinq dernières années.
3. Dans laquelle de ces régions (Kédougou, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou) avez-vous déjà travaillé ? Décrivez brièvement votre (vos) activité(s). Si vous n'avez pas d'expérience de travail dans les régions susmentionnées, serez-vous en mesure d'y intervenir et de quelle manière ?
4. Si vous intervenez actuellement en Casamance et/ou à Kédougou, quels types de programmes de formation des jeunes et de développement de la main-d'œuvre avez-vous mis en place dans ces régions ?
5. Décrivez le budget global et le budget annuel, dressez la liste des audits financiers réalisés de manière indépendante, le cas échéant, et fournissez toute autre information pertinente, notamment sur vos sources de financement au cours des cinq dernières années.
6. Décrivez la capacité de gestion globale et la structure de direction. Vous pouvez présenter l'organigramme de votre organisation dans une annexe d'une page.
7. Veuillez indiquer le nom et les coordonnées de cinq institutions locales au maximum avec lesquelles vous avez établi un partenariat ou collaboré dans le passé, ou avec lesquelles vous pourriez établir un partenariat pour mener à bien cette activité.
8. Votre entité dispose-t-elle d'un compte actif dans le système SAM (System for Awards Management) ?
9. Veuillez indiquer si votre entité a ou pourrait avoir besoin d'un soutien en matière de renforcement des capacités organisationnelles (gestion, planification stratégique, etc.).

10. Êtes-vous disposés à prendre part à cette procédure de soumission ou à toute autre opportunité offerte par l'Agence des États-Unis pour le développement international ?